



Lancement du comparateur public des tarifs bancaires en France

Le 1^{er} février, Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics, a lancé le premier comparateur public et gratuit des tarifs bancaires sur internet. Le Ministre a chargé le CCSF (Comité Consultatif du Secteur Financier) de créer et de gérer ce comparateur en ligne qui permet aux consommateurs de comparer gratuitement les principaux frais bancaires. Ce site, mis à jour chaque semaine, porte sur 11 tarifs de l'extrait standard de l'Observatoire des Tarifs Bancaires (OTB) des 155 principaux établissements de crédit et prestataires de services de paiement exerçant en France, soit 98 % du marché. Il compare, par exemple, l'abonnement à des services de banque à distance, les coûts d'une carte de paiement à débit immédiat ou différé, les frais de retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque, la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, ou les frais de tenue de compte. Le site accessible sur ordinateur, téléphone mobile ou tablette propose des comparaisons par département, via un accès anonyme et immédiat, à des données impartiales mises à jour en temps quasi réel.

Pour Michel Sapin « Ce site permettra à tout le monde de comparer gratuitement les tarifs des services de base, comme les virements, les prélèvements ou les cartes bancaires afin de faire en sorte que la concurrence s'exerce dans de bonnes conditions ». En améliorant les possibilités de comparaison du consommateur et la concurrence, le gouvernement souhaite notamment favoriser la mobilité bancaire. Pour Michel Sapin, « Favoriser la mobilité bancaire permet de baisser les prix des services bancaires et d'améliorer leur qualité. » C'est à la mise en place de ce cercle vertueux que le comparateur veut participer. Les tarifs des établissements bancaires des DOM sont inclus dans le comparateur.

Le comparateur public des principaux tarifs bancaires : <http://www.tarifs-bancaires.gouv.fr/>

Le dossier de presse : <http://proxy-pubminefi.diffusion.finances.gouv.fr/pub/document/18/20423.pdf>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Banque de France

Focus N°15 - La liquidité des marchés : mythe et réalité

L'évolution en cours du fonctionnement des marchés obligataires s'accompagne de la perception d'une dégradation structurelle et générale de leur liquidité, porteuse de risques pour la stabilité du système financier. Ce Focus montre que la réalité est plus nuancée et que la dégradation n'est pas forcément là où l'on croit. Ainsi, les indicateurs traditionnels apparaissent, par exemple, sur les titres de dette souveraine, en contradiction avec la perception des acteurs. L'altération de la liquidité concerne certains segments de marché plus que d'autres et affecte davantage sa volatilité et son niveau moyen que son prix. Elle est alimentée, en outre, par des facteurs conjoncturels et structurels dont l'impact sur la robustesse du système financier devra être apprécié à moyen terme. La période de transition actuelle peut néanmoins conduire à une organisation plus efficace des marchés obligataires, à une offre de services de liquidité plus résistante aux chocs et dont le prix reflète mieux la réalité des risques engagés et, enfin, à un renforcement de la gestion par les investisseurs du risque d'assèchement de la liquidité. Des actions, tant des pouvoirs publics que des acteurs des marchés, pourront utilement aider à la matérialisation de ce scénario favorable.

https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Focus-15.pdf

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,4 % en décembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,5 % enregistré en novembre 2015 et à celui de 11,4 % de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis septembre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,0 % en décembre 2015, stable par rapport à novembre 2015 et en baisse par rapport au taux de 9,9 % de décembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juin 2009. Eurostat estime qu'en décembre 2015, 21,944 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,750 millions dans la zone euro. Par rapport à novembre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 52 000 dans l'UE28 et de 49 000 dans la zone euro. Comparé à décembre 2014, le chômage a baissé de 2,026 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,501 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en décembre 2015 ont été enregistrés en République tchèque et en Allemagne (4,5 % chacun), à Malte ainsi qu'au Royaume-Uni (5,1 % chacun, donnée d'octobre pour le Royaume-Uni). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,5 % en octobre 2015) et en Espagne (20,8 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2016-73 du 29 janvier 2016 relatif au service d'aide à la mobilité bancaire mentionné à l'article L. 312-1-7 du code monétaire et financier et aux plans d'épargne-logement inactifs mentionnés à l'article L. 312-20 du même code

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031941379&categorieLien=id>

Décret n° 2016-66 du 29 janvier 2016 instituant un commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économiques et portant création d'un service à compétence nationale dénommé « service de l'information stratégique et de la sécurité économiques »

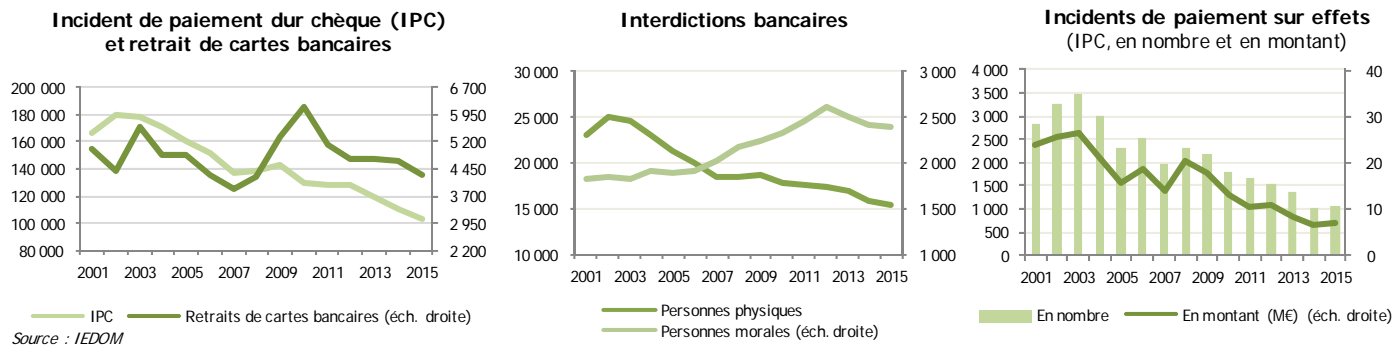
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031940456&categorieLien=id>

ACTUALITÉ DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Vulnérabilité des agents économiques : une évolution contrastée

La plupart des indicateurs témoignent d'une moindre vulnérabilité des agents économiques en 2015 et tout particulièrement des particuliers. Les retraits de cartes bancaires baissent significativement par rapport à 2014 (-8,2 %, passant de 4 669 à 4 228), tout comme les incidents de paiement sur chèques (-6,4 %, passant de 110 217 à 103 133). Le nombre d'interdictions bancaires recule également de 2,3 % pour les personnes physiques (de 15 774 à 15 408), et de 0,8 % pour les personnes morales (de 2 412 à 2 392).

En revanche, le nombre d'incidents de paiement sur effets a augmenté de 4 % sur l'année 2015, (passant de 1 007 à 1 047), pour un montant total de 7,04 millions d'euros (+9,3 %).



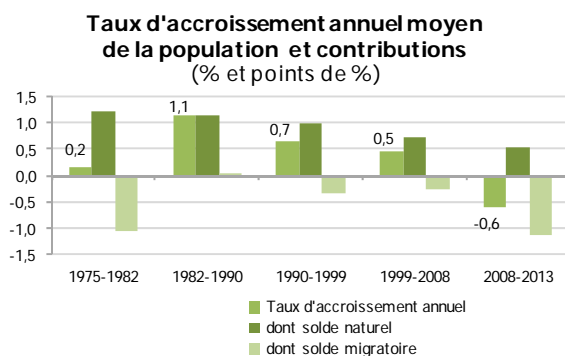
BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Démographie : la population martiniquaise diminue

Les résultats du recensement 2013, publiés par l'Insee et disponibles sur son [site internet](#), confirment la baisse de la population martiniquaise. Au 1^{er} janvier 2013, la Martinique compte officiellement 385 551 habitants (-0,7 % par rapport à 2012).

Entre 2008 et 2013, la population a diminué de 12 142 habitants (-3,1 %). Cette baisse concerne 23 des 34 communes martiniquaises, notamment Fort-de-France, qui a perdu 5,4 % de ses habitants en l'espace de cinq ans. Les petites communes du Nord de l'île sont les plus touchées, en raison notamment de leur caractère rural et de leur faible accessibilité.

Si le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) reste positif, il ne permet plus de compenser le déficit migratoire (solde négatif des entrées-sorties), essentiellement lié aux sorties des jeunes martiniquais du territoire, pour leur scolarité ou leur premier emploi. Ces migrations accélèrent par ailleurs le vieillissement de la population, qui contribue à son tour à la baisse du solde naturel. Elles accentuent également le déséquilibre hommes/femmes, les femmes, nées hors Martinique, étant plus nombreuses que les hommes à venir y résider (157 entrées de femmes pour 100 entrées d'hommes parmi les 16-30 ans). La Martinique comptait ainsi 117 femmes pour 100 hommes en 2013.



Prix : l'inflation ralentit en 2015

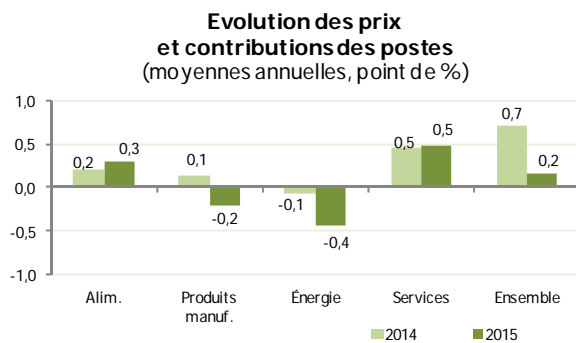
L'indice des prix à la consommation (IPC) s'est établi à 130,9 en moyenne annuelle en 2015. Sa progression ralentit à +0,2 % en moyenne annuelle, après +0,7 % en 2014.

Cette hausse, faible, mais positive, est essentiellement imputable aux services, en raison de leur poids dans la structure de consommation des ménages (44,7 % de l'ensemble de la pondération de l'indice). Leur prix s'accroît de 1,1 % en moyenne sur l'année et ils contribuent à hauteur de +0,5 point à l'augmentation de l'IPC.

Bien que le prix des produits alimentaires augmente davantage que celui des services (+1,7 %), leur poids plus faible dans l'IPC (17 %) implique une moindre contribution (+0,3 point).

Ces deux postes permettent ainsi de compenser les contributions négatives liées à la baisse des prix des produits de l'énergie (-4,8 % pour une contribution de -0,4 point) et des produits manufacturés (-0,7 % pour une contribution de -0,2 point).

La faiblesse de l'inflation n'est pas propre à la Martinique, puisque la Guadeloupe affiche également une hausse des prix de l'ordre de +0,3 % et que sur la France entière et la zone euro, la progression est nulle (0,0 %).

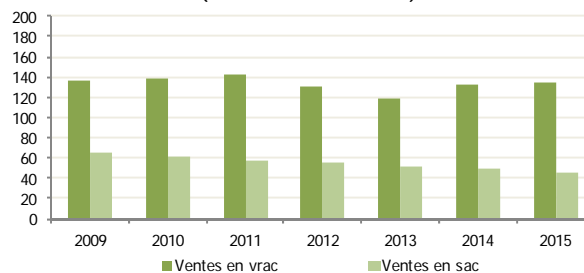


Ciment : les ventes locales ne se consolident pas en 2015

Après une année 2014 bien orientée (+6,5 %), les ventes locales de ciment se sont repliées à 179 396 tonnes en 2015 (-1,6 %).

Dans le détail, les ventes de ciment en sac, d'ordinaire dévolues à la construction privée, continuent de reculer (-8,9 %) et s'établissent fin 2015 à 45 819 tonnes. En revanche, pour leur part, les ventes en vrac ont progressé de 1,2 % sur l'année, à 133 575 tonnes. Généralement destinées aux chantiers d'envergure, elles ont été soutenues au premier semestre (+6,8 % en glissement annuel). Mais le chantier pour le Transport Collectif en Site Propre (TCSP) étant bien avancé, elles se sont essouffées sur la deuxième partie de l'année (-3,7 %). L'absence de perspectives, privées ou publiques, laisse craindre une nouvelle contraction de l'activité dans le secteur du BTP en 2016.

Ventes locales de ciment
(en milliers de tonnes)



Source : Ciment Antillais

ACTUALITÉS RÉGIONALES

Zika : les territoires touchés s'organisent

Le 26 janvier 2016, les membres de l'Organisation des Etats de la Caraïbes Orientale (OECO), dont la Martinique est membre associé depuis le 4 février 2015, se sont concertés pour harmoniser leurs actions de lutte contre le virus du Zika, qui touche actuellement les pays d'Amérique latine et les îles de la Caraïbe. En plus des campagnes d'information auprès des citoyens, les membres de l'OECO prévoient de travailler avec l'ensemble des acteurs économiques, dans les secteurs du tourisme, des transports et de l'industrie pharmaceutique plus particulièrement, pour prévenir de nouvelles infections. Les services de santé sont également appelés à partager leurs informations afin de surveiller et contrôler la propagation de l'épidémie.

Transmis par le moustique *Aedes aegypti*, le virus, comme la dengue et le chikungunya, engendre des symptômes généralement similaires à ceux de la grippe, qui peuvent même passer inaperçus. En revanche, l'infection est fortement suspectée de causer des cas de microcéphalie chez les nourrissons lorsqu'elle touche des femmes enceintes.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- décembre 2015	130,3	0,5 %	-0,5 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- décembre 2015	43 000	-2,9 %	-2,3 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- septembre 2015	22 997	+1,5 %	+12,8 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- octobre 2015	43 172	-0,1 %	+2,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- décembre 2015	252,8	+10,9 %	-4,3 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	199,4	+4,6 %	-1,3 %
	Exportations (millions d'euros)	- décembre 2015	46,0	+35,5 %	+2,4 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	17,7	+4,9 %	+13,5 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- décembre 2015	18,2 %		+1,2 pt
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	8,9 %		+1,2 pt
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- décembre 2015 - cumul annuel	69,6 579,5	+51,8 %	+2,8 % -0,3 %
	Personnes physiques en interdiction bancaire	- décembre 2015	15 408	-1,7 %	-2,3 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- décembre 2015	2 392	-1,4 %	-0,8 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- décembre 2015	163 831	+47,8 %	+12,2 %
		- cumul annuel	1 634 931		+0,6 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- octobre 2015	31 286	nd	nd
		- cumul annuel	224 205		+62,9 %
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- janvier 2016	13 675	3,2 %	-2,2 %
		- cumul annuel	13 675		-2,2 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- janvier 2016	1 094	-55,1 %	+19,8 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- janvier 2016	134	-59,5 %	-21,6 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		1 228		+13,3 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,54%	0,75%	1,25%	1,50%	0,50%
Autres cas :	1,01%	* hors prime d'Etat			

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2280%	-0,2290%	-0,1620%	-0,0890%	0,0150%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

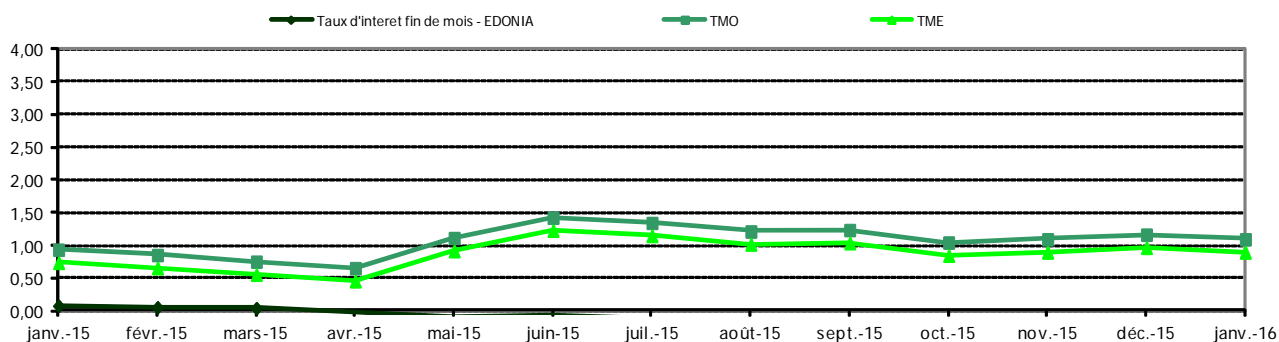
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
0,85%	0,90%	0,97%	0,90%	1,05%	1,10%	1,17%	1,10%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts		Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

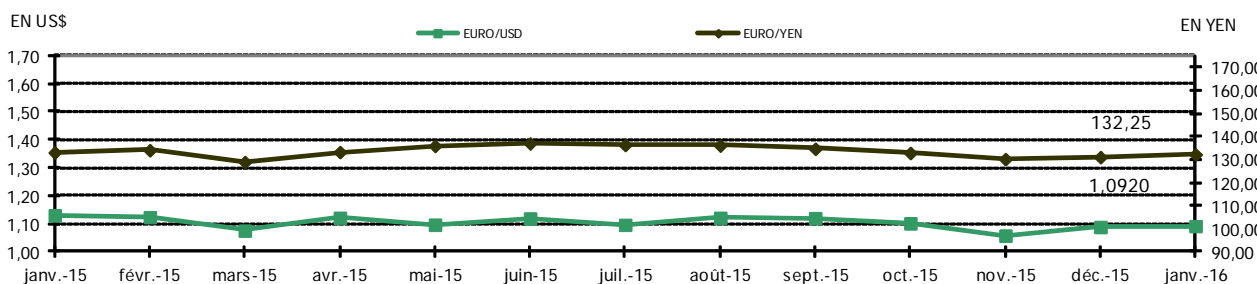
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0920	EURO/ZAR (Afrique du sud)	17,4927	EURO/SRD (Surinam)	4,3327
EURO/JPY (Japon)	132,2500	EURO/BWP (Botswana)	12,3937	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9388
EURO/CAD (Canada)	1,5363	EURO/SCR (Seychelles)	14,9550	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,6559
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7641	EURO/MUR (Maurice)	39,0467	EURO/BBD (La Barbade)	2,1661
EURO/SGD (Singapour)	1,5550	EURO/BRL (Brésil)	4,4294	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9436
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,5101	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8149	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3474,8271	EURO/XCD (Dominique)	2,9243	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	